

TEXTE DE REFERENCE :

ESPRIT DE FAMILLE

&

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Ce texte s'adresse aux Chefs d'établissement et aux membres des Conseils de direction. Il se veut un outil pour mettre en œuvre un « management marianiste » au service des communautés éducatives.

Préambule :

La tradition éducative de la Famille Marianiste est, depuis l'origine, attachée à « l'esprit de famille ». Cet esprit caractérise le « vivre ensemble » au sein de nos établissements, en fidélité à l'Évangile. Pour nous, Tutelle marianiste, l'esprit de famille est une question tout autant d'ambiance et de valeurs humaines vécues en communauté de travail que de foi en Jésus-Christ proposée et partagée, au service des enfants et de leurs familles. Marie, à la fois mère et disciple du Christ, éducatrice de la foi et modèle de l'éducateur chrétien, nous y invite.

La gestion des ressources humaines concourt, au sein des établissements marianistes, au développement de cet esprit de famille. Elle a pour but de créer une vraie communauté de travail entre le personnel OGEC, les enseignants, l'équipe de direction et la congrégation.

Ce texte de référence sur la « gestion des ressources humaines » s'appuie sur les « Grandes Orientations de la Pédagogie Marianiste », afin de créer une forte cohérence de temps, de lieu et d'actions, au point que chaque personne qui fréquente nos établissements puisse y trouver une « seconde famille » (*Office d'éducation de la Société de Marie - OESM / 1996*).

« Esprit de famille et gestion des ressources humaines »

Nous souhaitons :

1) Eduquer et travailler dans une perspective de foi :

Chaque membre du personnel, chaque enseignant ou dirigeant, est appelé, dans le respect de ses convictions, à mettre en œuvre la dimension chrétienne du Projet Educatif. Accueillant la diversité des parcours et des croyances parmi les professeurs, les personnels, et les élèves, nous souhaitons développer le lien entre l'Évangile et nos comportements, et susciter des réactions personnelles inspirées par la foi. Nous désirons prouver, dans nos actes, que l'Évangile est encore crédible, aujourd'hui et demain.

Application : nous préconisons dans nos établissements, la mise en place d'un parcours d'intégration qui présente le charisme et la tradition éducative de la Famille Marianiste. Nous encourageons la mise en œuvre d'ateliers pour approfondir le lien entre la foi, les matières enseignées et les métiers exercés. Nous invitons l'ensemble de la communauté éducative à participer aux divers événements spirituels et culturels de l'établissement.

2) Offrir une éducation intégrale de qualité :

Nous cherchons à promouvoir une éducation de toute la personne, et à développer l'intériorité et la connaissance de soi. A ce titre, nous portons une attention particulière à la qualité de la formation des membres des équipes de direction, des personnels OGEC et d'enseignement.

Application : nous préconisons dans nos établissements la proposition de formations au développement personnel, à l'animation d'équipes ou de classes, basée sur une anthropologie chrétienne. Nous encourageons nos établissements à disposer de moyens financiers et matériels appropriés, à mettre en place des outils de gestion pour accompagner notre projet, et à être ainsi des lieux de promotion de la personne.

3) Développer une ambiance « d'esprit de famille » :

En nous inspirant des vertus de Marie - humilité, ouverture, disponibilité, bienveillance, et confiance... -, nous cherchons à créer un environnement favorable au développement du respect, de la discipline, du savoir-vivre, et ce dans une atmosphère imprégnée de charité, pour faire de l'école une « seconde famille ». A ce titre, nous cultivons des relations interpersonnelles marquées par la courtoisie, l'intégrité et le sens du dialogue, et nous exerçons l'autorité comme un service.

Application : nous cherchons à créer un climat favorisant le sens de l'initiative et de la responsabilité des salariés au sein de nos établissements. Dans ce but, nous veillons à la formation professionnelle de l'ensemble des personnels. Nous souhaitons que nos établissements mettent en œuvre des entretiens annuels entre les responsables hiérarchiques et leurs collaborateurs, que des réunions d'informations des équipes soient organisées de façon régulière, que le sens des temps festifs et de la convivialité, le soutien aux personnes dans l'épreuve soient très présents dans nos établissements.

4) Préparer à servir la cause de la justice et de la paix :

Dans un esprit missionnaire et d'ouverture à l'universel, nous souhaitons éduquer à la solidarité, à la justice, à la paix et au respect de l'intégrité de la Création, et témoigner ainsi de la bonté de Dieu.

Application : au titre de la justice et de la paix, nous encourageons nos établissements à mettre en place une organisation efficace au service du bien commun, à décrire les emplois confiés, à préciser l'organigramme, à veiller à l'équité des rémunérations et à la bonne application des réglementations en vigueur. Nous souhaitons encourager les relations transversales et le travail en équipe, et développer l'entraide entre les plus compétents et ceux qui ont à progresser.

5) Rendre capable de s'adapter aux changements :

En réponse à l'appel de Marie - « Faites tout ce qu'Il vous dira » (Jn. 2,5) -, nous cherchons à être témoins d'une espérance qui s'enracine dans la foi, qui rende capable de réagir aux signes des temps, qui prépare la construction de l'avenir et qui aide à s'adapter aux mutations du monde.

Application : nous encourageons chacun de nos établissements à mettre en œuvre un plan pluriannuel de développement et à favoriser la mobilité des collaborateurs grâce à une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, à des rendez-vous de carrière et/ou des bilans professionnels pour les collaborateurs.

Texte promulgué à ANTONY (92), le 12 janvier 2010

Chef d'établissement Premier degré

Chef d'établissement Second degré

Autorité de Tutelle